



Mâcon, le 22 mai 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Aménagement à 2x2 voies de la RCEA entre Paray-le-Monial et Montceau-les-Mines **Travaux sur la RN70 – Créneau de Génélard**

Les travaux préparatoires engagés depuis décembre 2016 sont terminés, et ce sont désormais les travaux de terrassement généraux qui débutent à partir du mois de mai pour mise à 2x2 voies de 6 km de route express entre Palinges et Génélard. Ces travaux comprennent entre autres le réaménagement des bretelles et du pont de l'échangeur de Génélard.

Le chantier au droit des bretelles de l'échangeur de Génélard amène la fermeture de celles-ci pendant toute la durée du chantier. De même, les voies et chemins ruraux des Meules et du Colombiers seront également fermés pour reconstruire les ouvrages qui permettent le passage sous la route nationale. En revanche, la circulation sur la RD 985 sera maintenue avec des fermetures très ponctuelles.

Par conséquent, des déviations ont été mises en place au niveau des échangeurs de Bonin-Bonnot et de Palinges pour accéder à Génélard ou à la RCEA.

Ce chantier de 18 mois s'achèvera en **juin 2018**.

Le chantier peut être scindé en deux phases principales :

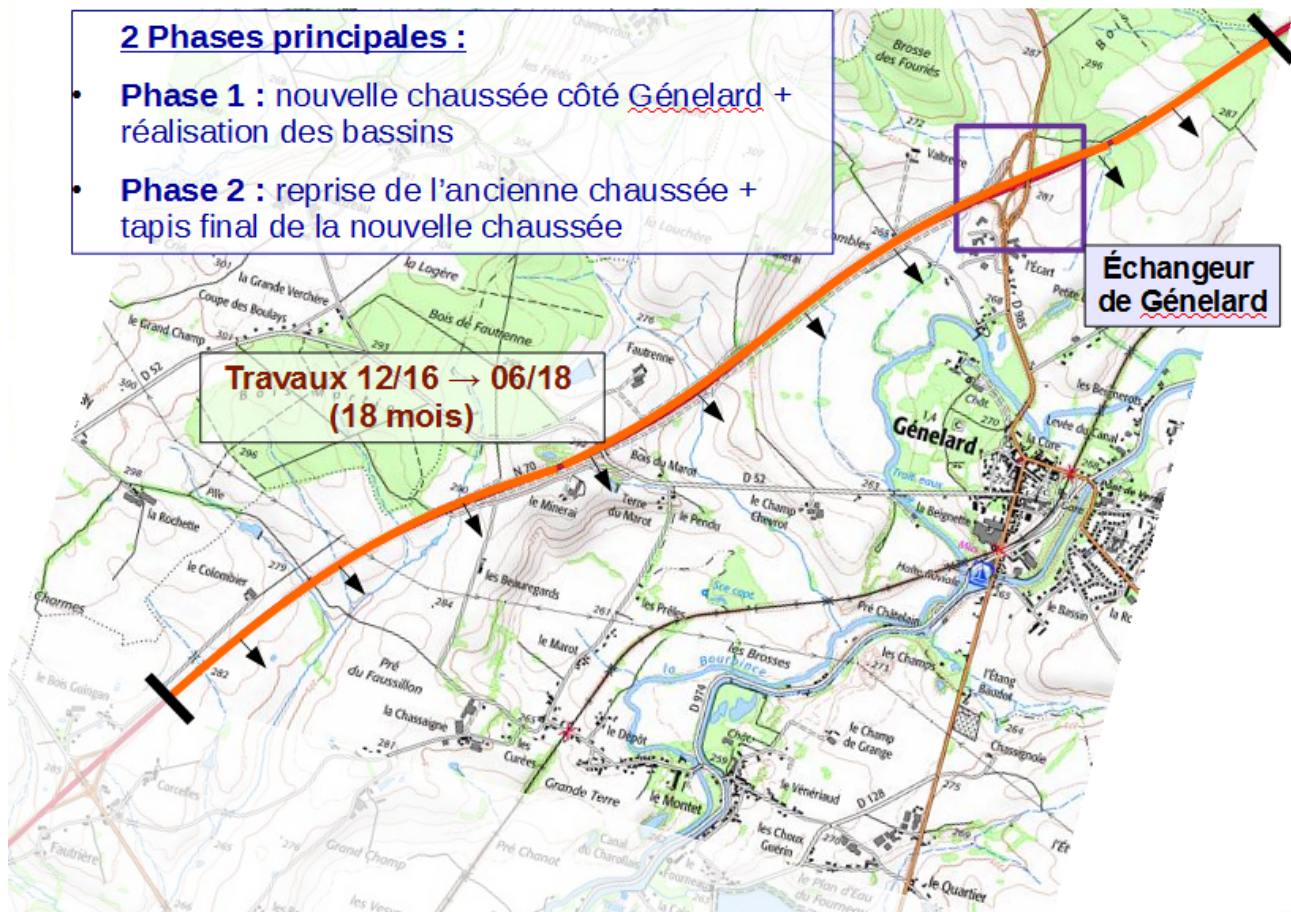
Avril 2017 → Octobre 2017 : Élargissement de la chaussée côté Génélard

Cette phase de 6 mois comprend l'aménagement côté Génélard d'une nouvelle chaussée et des bretelles d'entrée et de sortie de l'échangeur. La réalisation des bassins de rétention des eaux s'effectuera lors de cette phase également.

À l'issue de cette phase, en octobre 2017, les usagers seront basculés sur la nouvelle chaussée.

Novembre 2017 → juin 2018 : Élargissement de la chaussée côté Perrecy-les-Forges

L'ancienne chaussée, libérée de sa circulation, sera reprise lors de cette deuxième phase et les travaux sur l'échangeur de Génélard se termineront avec le réaménagement des deux bretelles côté Perrecy-les-Forges.



(les flèches indiquent le sens de l'élargissement de la chaussée)

Le programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA :

Présenté par le ministre en charge des transports le 11 juillet 2013, ce programme ambitieux de rénovation et de sécurisation de cette route dangereuse et accidentogène s'étalera de 2014 à 2025. Une première phase dite « des aménagements prioritaires » est programmée de 2014 à 2019 pour un montant total de 184 M€ auquel s'ajoute un financement autoroutier pour le raccordement à Mâcon. Deux autres phases (2020-2025 puis au-delà de 2025) suivront pour l'aménagement complet de l'axe à 2x2 voies pour des montants successifs de 231 et 218 M€.



Contacts :

service de la communication interministérielle (SCI)

Tél. 03 85 21 81 59 / 80 64 / 81 58 / 28 58

sophie.elouifaqi@saone-et-loire.gouv.fr

xavier.bavoux@saone-et-loire.gouv.fr

annick.venet@saone-et-loire.gouv.fr

www.saone-et-loire.gouv.fr

Suivez-nous sur Twitter @Prefet71

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Patricia DROZ

Tél. 03 81 21 67 18 – 07 61 20 94 79

patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr